

penses; le luxe devient un besoin; le superflu prend la place du nécessaire; on s'habille mieux, on vit moins bien; l'habit se fait aux dépens du corps. L'homme du peuple connaît la débauche avant l'amour, et, se mariant plus tard, a moins d'enfans, ou des enfans plus faibles; le bourgeois cherche une fortune avant une femme, et perd d'avance l'une et l'autre dans le libertinage. Les gens riches, mariés ou non, vont sans cesse corrompant les femmes de tout état, ou débauchant les filles pauvres. La difficulté de soutenir les dépenses du mariage, et la facilité d'en trouver les plaisirs sans en avoir les peines, multiplient les célibataires dans toutes les classes. L'homme qui renonce à être père de famille consomme son patrimoine; et, d'accord avec l'état, qui lui en double la rente par des emprunts ruineux, il fonde plusieurs générations dans une seule; il éteint sa postérité, celle des femmes dont il est payé, et celle des filles qu'il paie.

Des puissances qui voyaient la population arrêtée sur leur territoire par la totalité ou par le plus grand nombre des causes qu'on vient d'indiquer, ont cherché à remplir le vide, mais sans jamais remonter à l'origine du malheur qu'elles éprouvaient. Aucun des moyens forcés qu'elles ont employés n'a réussi, aucun ne réussira. Ce seront toujours des peines, ce seront toujours des dépenses perdues. Aspirez-vous réellement à un grand succès, établissez une bonne forme de

gouvernement, une liberté, une sûreté fondées sur des lois sages, et ne craignez pas de manquer de sujets. Les deux sexes ont un besoin égal de s'aimer. Que des institutions vicieuses ne les éloignent pas l'un de l'autre, et le vœu de la nature les rapprochera. Assurés de n'être pas écrasés par un fisc impitoyable, de ne pas donner le jour à des esclaves, ils s'uniront pour être heureux, pour procréer des enfans appelés au même bonheur. Les générations se presseront sans se nuire. La mesure des ressources locales, la mesure des ressources étrangères seront, dans ces contrées fortunées, l'unique limite de la propagation. S'il arrivait que des fléaux destructeurs y moissonnassent une partie, la plus grande partie même des citoyens, on s'en apercevrait à peine dans quelques années. Sans le secours du moindre encouragement, les familles s'y trouveraient aussi multipliées qu'avant ces désastres. Les hommes et les femmes se livreront avec ardeur à leur penchant mutuel lorsqu'ils n'en seront pas impérieusement détournés par la crainte de la misère ou par l'oppression.

Sur ce que nous connaissons de l'état des sauvages, il est à présumer que l'avantage de n'être point assujettis par les entraves de nos ridicules vêtemens, la clôture insalubre de nos superbes édifices, et la tyrannie compliquée de nos usages, de nos lois et de nos mœurs, n'est point la compensation d'une vie précaire et des meurtrissures, des combats journaliers pour un coin de forêt,

une caverne, un arc, une flèche, un fruit, un poisson, un oiseau, un quadrupède, la peau d'une bête, ou la possession d'une femme. Que la misanthropie exagère tant qu'il lui plaira les vices de nos cités, elle ne réussira pas à nous dégoûter de ces conventions expresses ou tacites, et de ces vertus artificielles qui font la sécurité et le charme de nos sociétés.

Sans doute il y a parmi nous des assassins; il y a des violateurs d'asile; il y a des monstres que l'avidité, l'indigence et la paresse révoltent contre l'ordre social. Il y a d'autres monstres plus détestables peut-être, qui, possesseurs d'une abondance qui suffirait à deux ou trois mille familles, ne sont occupés que d'en accroître la misère. Je n'en bénirai pas moins la force publique, qui garantit le plus ordinairement ma personne et mes propriétés au moyen des contributions qu'elle me fait payer.

L'impôt peut être défini le sacrifice d'une partie de la propriété pour la défense et la conservation de l'autre. Ce sacrifice n'est pas partout le même; mais, dans les sociétés les mieux ordonnées, il est nécessairement fort considérable.

D'abord tout empire qui a des possessions dignes d'être conservées a besoin de défenseurs, et ces défenseurs doivent être entretenus par le citoyen paisible, qu'ils garantissent de la mort, du pillage ou de l'oppression. Pendant une longue suite de siècles, les armées ne coûtèrent rien ou

coûtèrent peu. Les guerres n'étaient que des excursions: les bras qui cultivaient la terre étaient suffisants pour couvrir des frontières aussi mal attaquées que mal défendues. La manie des conquêtes poussa depuis quelques ambitieux à avoir des troupes toujours sur pied, à leur donner une solde, à les discipliner. Pour ne pas devenir la proie de cette inquiétude, les puissances les plus modérées se virent forcées d'opposer une force égale à celle qui voulait tout subjuguier. Entre les arts, l'art des combats fut celui qui se perfectionna le plus rapidement. Ce ne fut plus la force du corps, ce ne fut plus le courage, ce ne fut plus le fer qui donnèrent la victoire; le feu devint le moyen décisif des triomphes. Avec les instrumens de destruction se sont successivement multipliés les frais nécessaires pour se garantir de l'oppression ou pour opprimer. Aussi les nations pauvres et barbares ont-elles cessé d'imposer le joug; elles reçoivent maintenant la loi des nations opulentes et éclairées. Sous ce point de vue, les dépenses prodigieuses qu'exige l'état militaire sont favorables à l'extension, à la perpétuité de la civilisation.

A cette première charge de tout gouvernement sera jointe une seconde, l'administration de la justice civile ou criminelle. Des tribunaux seraient superflus chez des sauvages privés de tous biens, accoutumés à repousser la violence par la violence. Les passions plus ou moins ardentes que

l'inégalité des richesses ne cesse d'allumer parmi les nations agricoles ou artistes exigent l'intervention d'un magistrat qui ait le bras toujours levé pour prévenir ou pour punir les crimes et les usurpations.

Originellement le pouvoir judiciaire accompagnait le pouvoir exécutif. Ce ne fut que lorsque les affaires politiques exigèrent tout le temps du consul romain qu'il lui fut permis de se décharger sur le préteur du soin de terminer les différends particuliers. A la chute de l'empire, ceux qui s'approprièrent ses provinces ressuscitèrent un ancien usage qu'ils trouvaient favorable à leurs intérêts. Ils appelèrent indistinctement à eux toutes les causes de division qui s'élevaient entre leurs sujets. La personne qui intentait un procès appuyait toujours sa requête d'un présent proportionné à l'importance des objets qu'on allait discuter. Celle qui était condamnée devait payer une amende plus ou moins considérable, comme coupable d'avoir blessé l'autorité du prince, d'avoir troublé l'ordre public.

Lorsque les états se furent étendus, et surtout affermis, les chefs dédaignèrent des fonctions qu'ils avaient remplies jusqu'à cette époque, ou des occupations trop multipliées ne leur permirent plus de s'y livrer. Ils se déchargèrent sur un délégué de confiance de cette importante partie de leurs devoirs. Mais, comme c'était toujours à leur profit que se rendaient les arrêts, les vexa-

tions ne discontinuèrent pas, et les sentences continuèrent à être généralement vénales.

Vint enfin le temps où, le domaine des souverains ne suffisant plus aux dépenses nationales, il fallut recourir aux contributions des peuples. Alors il n'y eut plus ni raison ni prétexte pour ruiner les plaideurs, et l'on arrêta que la justice serait gratuitement rendue. Ce fut l'état qui dut payer ses magistrats et qui les paie encore. Cependant les bons principes se sont si fort affaiblis, que nous en sommes presque réduits à regretter l'antique méthode, suivie encore dans la plupart des dominations de l'Asie et de l'Afrique.

Une autre dépense du fisc, c'est l'enseignement public. Il s'étend sur les objets profanes et sur les objets sacrés.

Après la chute de l'empire romain, il n'y eut plus aucune instruction. Un voile impénétrable couvrait l'Europe entière. Quelques lumières y furent apportées de Constantinople, et un petit nombre d'esprits ardents s'en saisirent. Plusieurs d'entre eux s'occupèrent du soin de les répandre, et se firent payer plus ou moins chèrement leurs leçons. Les gouvernements, imaginant que les ténèbres seraient plus tôt dissipées si l'enseignement devenait gratuit, établirent des écoles dont le fisc faisait tous les frais. Cette munificence n'a pas eu le succès qu'on en attendait. Des instituteurs dont le sort, quelle que fût leur conduite, était assuré, ne devaient pas, ne pouvaient pas

avoir le même zèle que des maîtres qui attendaient uniquement leur fortune des progrès de leurs élèves. Aussi les académies, les universités fondées n'ont-elles rien trouvé d'utile. Elles ont même repoussé les grandes vérités que le temps et les méditations des génies heureux ont données au monde. Toute science s'y réduit aux absurdités qu'on aimait il y a quatre siècles. Ceux qui veulent acquérir de vraies connaissances vont les puiser chez des hommes laborieux que leur intérêt a forcés de suivre le cours des lumières. De pareilles observations, souvent, très-souvent répétées, ont fait imaginer à des esprits élevés au-dessus des préjugés que les états pourraient épargner les sacrifices considérables qu'entraînent les institutions publiques.

Cette manière de penser ne doit pas s'étendre aux ministres de la religion. Il convient d'assurer leur subsistance, pour qu'ils ne soient pas tentés de l'arracher à la multitude par des superstitions, par des pratiques minutieuses qui blessaient également la vérité, les mœurs et la décence.

Peut-être n'existe-t-il point de gouvernement auquel on puisse reprocher une économie si déplacée. On serait plus porté à accuser l'autorité d'avoir souffert les usurpations du clergé, si l'on ne savait qu'elle n'avait pas le pouvoir de les empêcher. Quelle qu'en soit la raison, les siècles des crises politiques furent les siècles des querelles théologiques. Chaque faction voulait s'étayer de

quelque secte. On combattait avec acharnement ; la victoire était le résultat des efforts combinés des soldats et des prêtres. Les uns et les autres s'approprièrent à l'envi les dépouilles du parti abattu, et telle fut l'origine des grandes propriétés de l'Église.

De longs périodes s'écoulèrent avant qu'on se permit de regarder cet excès de richesse comme un désordre. Le souverain qui aurait osé seulement le blâmer aurait été traduit aux yeux des nations comme l'ennemi de Dieu, et la couronne aurait été précaire sur sa tête. Le temps a changé les opinions. Plusieurs états s'occupent aujourd'hui à limiter le nombre des ecclésiastiques, à concentrer leurs salaires dans de justes bornes, et l'accélération des lumières fait présumer que cet exemple sera suivi un peu plus tôt, un peu plus tard par toutes les autres confédérations.

Tout ce qui peut avancer les prospérités et la splendeur de la société devient une quatrième dépense du trésor public. Les siècles de barbarie ne connurent ni grands chemins, ni ports, ni chaussées, ni canaux, ni rades, ni arts mécaniques ou libéraux. Tout végétait, tout était engourdi. D'heureux hasards tirèrent les peuples d'un trop long sommeil ; mais ils n'auraient peut-être pas tardé à se replonger dans leur léthargie, si une administration éclairée n'eût adouci la rigueur de leurs travaux par de sages établissemens qui rendirent leurs sueurs et moins abondantes

et plus fructueuses. Toutes les nations n'entrèrent pas dans la nouvelle carrière à la même époque. Quelques-unes, soit défaut d'activité, d'intelligence ou de générosité, ne firent point d'efforts, ou n'en firent que de médiocres pour changer leur condition. A la fin, la force des états, sans cesse occupés de leur amélioration, a excité l'émulation des autres. Il n'en est plus aucun qui ne travaille avec plus ou moins de succès à faire naître, à faire germer dans son sein tous les genres d'industrie.

La dernière contribution des peuples a pour objet le maintien de la dignité souveraine. Tout absolue qu'elle est, elle a besoin encore de quelque illusion; et cette espèce de magie fut dans tous les siècles l'ouvrage d'une représentation plus ou moins éblouissante. S'il s'est trouvé des administrateurs qui aient négligé ou méprisé ce faste comme inutile, c'étaient des êtres privilégiés que la nature forme trop rarement pour qu'on puisse tirer quelque induction de leur exemple. Les maîtres des nations seront donc généralement réduits à appeler la magnificence au secours de l'autorité; et ce seront leurs sujets qui en devront supporter la charge dans la proportion de leurs facultés.

Espérer de ramener les souverains à l'ancienne simplicité de leurs pères, ce serait la plus grande des extravagances. Comment se flatter que, les maisons, les parcs, la table, les meubles, l'habillement, les équipages, tout ce qui favorise la

mollesse et la volupté ayant acquis de l'agrément et de la grandeur chez les plus simples particuliers, leurs chefs renonceraient à ces jouissances? Le désirassent-ils, leur rang le leur défendrait.

Cependant ces dépenses de bienséance ne sont pas toutes les mêmes. Comme un monarque a une plus grande supériorité sur ses sujets que le premier magistrat d'une république sur ses concitoyens, il lui est permis d'étaler un plus grand luxe. On s'attend naturellement à trouver plus de splendeur à la cour d'un grand roi que dans le palais d'un doge ou d'un bourgmestre. Mais partout il est des limites qu'il est criminel de franchir, et qu'on ne franchit que trop souvent au détriment des intérêts publics les plus essentiels.

Les divers services dont on vient de parler doivent être payés, et ils doivent l'être dans la proportion des talens, de l'assiduité des peines qu'ils exigent. Si le salaire était insuffisant, les places se ressentiraient de la bassesse, de l'incapacité de ceux qui les rempliraient. Si la solde était trop forte, le temps dû au travail serait donné aux plaisirs et à la représentation.

Il fut des pays et des temps où l'on assignait une portion du territoire pour les dépenses communes du corps politique. Le gouvernement, ne pouvant faire valoir lui-même des possessions si étendues, était obligé de confier ce soin à des administrateurs qui les négligeaient ou qui s'en appropriaient le revenu. Cet usage entraînait de plus

grands inconvéniens encore. Ou le domaine du roi était trop considérable pendant la paix, ou il était insuffisant pour les temps de guerre. Dans le premier cas, la liberté de la république était opprimée par le chef de l'état, et dans le second par les étrangers. Il fallut donc recourir aux contributions des citoyens.

Ces fonds furent peu considérables dans les premiers temps. La solde n'était alors qu'un simple dédommagement donné par l'état à ceux que son service détournait des travaux et des soins nécessaires à leur subsistance. La récompense consistait dans cette jouissance délicate que nous éprouvons par le sentiment intime de notre vertu, et à la vue des hommages qui lui sont rendus par les autres hommes. Ces richesses morales étaient les plus grands trésors des sociétés naissantes; c'était une sorte de monnaie qu'il importait, dans l'ordre politique autant que dans l'ordre moral, de ne pas altérer.

L'honneur ne tint guère moins lieu d'impôts dans les beaux jours des Grecs que dans les sociétés naissantes. Ceux qui servaient la patrie ne se croyaient pas en droit de la dévorer. L'imposition mise par Aristide sur toute la Grèce, pour soutenir la guerre contre la Perse, fut si modérée, que les contribuables la nommèrent eux-mêmes *l'heureux sort de la Grèce*. Quel temps et quel pays où les taxes faisaient le bonheur des peuples!

Les Romains marchèrent à la domination sans

presque aucun secours de la part du fisc. L'amour des richesses les eût détournés de la conquête du monde. Le service public fut fait avec désintéressement, après même que les mœurs se furent corrompues.

Sous le gouvernement féodal il n'y eut point d'impôts. Où les aurait-on pris? L'homme et la terre étaient la propriété du maître. C'était une servitude réelle et une servitude personnelle.

Lorsque le jour commença à luire sur l'Europe, les nations s'occupèrent de leur sûreté. Elles fournirent volontairement des contributions pour réprimer les ennemis domestiques et étrangers; mais ces tributs furent modérés, parce que les princes n'étaient pas encore assez absolus pour les détourner au gré de leurs caprices ou au profit de leur ambition.

Le Nouveau-Monde fut découvert, et la passion des conquêtes s'empara de tous les peuples. Cet esprit d'agrandissement ne pouvait se concilier avec la lenteur des assemblées populaires; et les souverains réussirent, sans beaucoup d'efforts, à s'approprier plus de droits qu'ils n'en avaient eu. L'imposition des taxes fut la plus importante de leurs usurpations. C'est celle dont les suites ont été le plus funestes.

On n'a pas craint d'imprimer le sceau de la servitude sur le front des hommes en taxant leur tête. Indépendamment de l'humiliation, est-il rien de plus arbitraire qu'un pareil impôt?